



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

XIXème congrès du SNFOCOS

La Rochelle octobre 2018

Composition de la Commission Permanente Professionnelle de l'Encadrement

MEMBRES DE LA COMMISSION

SECRETAIRE DE LA CPPE : CHRISTOPHE RABOT - CAF DE MAINE ET LOIRE

SECRETAIRE ADJOINT DE LA CPPE : JEAN-CHRISTOPHE BALSAN - CPAM DE L'ORNE

JEAN-PIERRE BARTOLI - CARSAT DU LANGUEDOC-ROUSSILLON (FRANCOISE SERRES)

CHRISTINE BARZU - CPAM DES HAUTES PYRENEES

EMMANUELLE BOYET - CPAM DE LA LOIRE

KARINE GILLARD - CPAM DE PARIS

ISABELLE BERTHONNEAU – CNAM – DEMISSIONNAIRE EN 2020

MARC-ANTOINE NICOLAI - CAF DES BOUCHES DU RHONE

MICKAEL SOLLARI - CPAM DES BOUCHES DU RHONE (YVES HERBOUZE)

PHILIPPE BOROWCZAK - ARS DES HAUTS DE FRANCE

THIERRY FAIVRE - CAF DES BOUCHES DU RHONE

VALERIE DEMARETZ - CPAM DU PAS DE CALAIS (THIERRY LOURME)

VALERIE GRIMBERT - CPAM DES HAUTS DE SEINE – DEMISSIONNAIRE EN 2020

DIDIER TANOH – CPAM DES HAUTS DE SEINE – PAR VOTE DU CONSEIL NATIONAL DU 24 NOV 2020

Nb : les membres ayant candidaté pour intégrer la CPPE et par ailleurs candidats et membres de la CPP ACERC pourront être sollicités pour participer aux travaux de la CPPE lorsque les thématiques abordés les concernent. Dans ce cas il y aura une régulation par les Secrétaires des 2 CPP des frais occasionnés lors de ces Instances « restreintes » communes (ex : travaux liés aux négos sur la Classification)